







INSTRUCTION DE COURSE

Concerne : **Régate d'Ouverture**
 Date, heure et lieu : **samedi 13 mai 2017, Yvonand, 14h00**
 Comité d'Organisation : Cédric Coquelin
 Comité de Course : Nicolas Bellon
 Jury : -

1	Généralités 1.1 Le but des régates d'entraînement est, entre autres, d'exercer les manœuvres et de s'initier aux règles de course. 1.2 Le comité adaptera la longueur des bords en fonction des conditions de vent mais au maximum environ 1 kilomètre. La durée de la régata pour les premiers sera d'environ une heure.
2.	Règles Chaque régata est régie par : 2.1 Les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2017 - 2020. 2.2 L'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses et ses amendements locaux. 2.3 Les règles suivantes du RCV sont modifiées par les présentes instructions de course : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Signaux de courses ▪ Préambule du chapitre 4 ▪ Règles 35, 62.2, 66
3.	Avis aux concurrents 3.1 Les avis aux concurrents sont affichés sur le tableau d'informations situé sur la terrasse du club house.
4.	Modifications des instructions de course 4.1 En cas de modification, ces dernières seront affichées au tableau d'informations situé sur la terrasse du club house.
5.	Participation 5.1 La régata est ouverte aux dériveurs, multicoques, lestés, dériveurs lestés, inscrits auprès du CNTY sans finance d'entrée 5.2 La régata est ouverte aux dériveurs, multicoques, lestés, dériveurs lestés, non-inscrits auprès du CNTY avec finance d'entrée de 20 CHF pour multicoques, lestés, dériveurs lestés et de 10 CHF pour les dériveurs
6.	Sécurité 6.1 Lorsque le pavillon Y  est hissé, les équipages sont tenus de revêtir leurs équipements de sécurité (gilet de sauvetage), sous peine de disqualification. Il en est de même lorsque les feux d'avis de coup de vent fonctionnent. Cela modifie le préambule du chapitre 4. 6.2 Les juniors portent leur gilet à chaque régata et pendant toute la durée de la régata 6.3 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. 6.4. Les courses seront immédiatement interrompues si les feux « AVIS de tempête » (90 périodes/minutes) viennent à être enclenchés.
7.	Signaux faits à terre 7.1 Les signaux faits à terre sont envoyés sur le mât situé à côté de la grue. 7.4 Quand le pavillon "Aperçu" est affalé à terre, le premier départ possible pourra être donné après un délai de 15 minutes. 7.5 Quand le pavillon "Y" est envoyé à terre, la règle 40 s'applique à tout moment sur l'eau. Cela modifie le préambule du chapitre 4.
8.	Horaires des régates 8.1 Pour toutes les régates utilisant ces IC, les horaires sont ceux fixés par l'Avis de Course concerné.

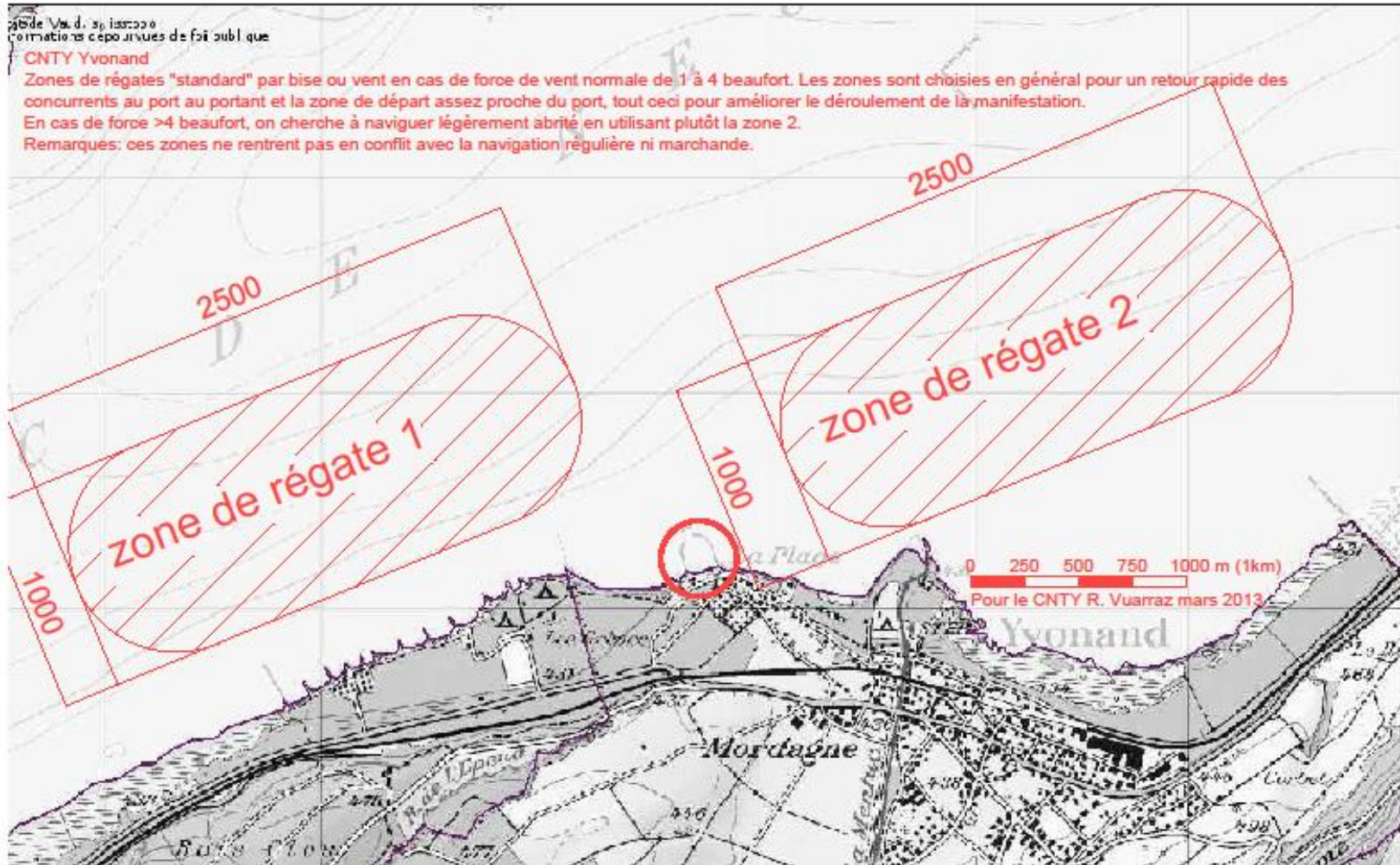
	<p>9. Programme des courses</p> <p>9.1 Nombre de course - Il est prévu de courir maximum 3 courses - Les courses sont numérotées à la suite de leur achèvement.</p> <p>9.2. Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, le pavillon orange de ligne de départ sera envoyé avec un signal sonore au moins cinq minutes avant l'envoi du signal d'avertissement.</p>																				
<p>10. Zone de course</p> <p>10.1 Les zones de course se situent au large du port d'Yvonand. Annexe 1</p> <p>10.2 Le choix de la zone de course est laissé au bon vouloir du CC</p>	<p>11. Parcours</p> <p>11.1 Parcours L : pavillon 1  (Départ - 1 - 2s / 2p - 1 -Arrivée) Annexe 2</p> <p>11.2 Parcours TL : pavillon 2  (Départ - 1 - 2 - 3 -1 - Arrivée) Annexe 3</p>																				
<p>12. Marques</p> <p>12.1 Les marques de parcours sont des bouées cylindriques orange</p> <p>12.2 La marque de départ et d'arrivée (marque 0) est une bouée cylindrique bleue</p>	<p>13. Zones qui sont des obstacles</p> <p>13.1 Il n'y a pas de zones considérées comme des obstacles dans les zones de course</p>																				
<p>14. Pavillons de série</p> <p>14.1 Les différentes séries sont désignées par les pavillons de série suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Multicoques Pavillon optimist  • Dériveurs Pavillon laser  • Lestés, dériveurs lestés Pavillon jaune  	<p>15. Départ</p> <p>15.1 La procédure de départ sera appliquée selon la règle RCV 26.</p> <table border="1" data-bbox="161 1357 1469 1570"> <thead> <tr> <th>Minute avant le signal de départ</th> <th>Signal visuel</th> <th>Signal sonore</th> <th>Signification</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>5</td> <td>Pavillon de classe</td> <td>Un</td> <td>Signal d'avertissement</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Pavillon P, I, Z, Z et I, U ou noir</td> <td>Un</td> <td>Signal préparatoire</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Pavillon préparatoire affalé</td> <td>Un long</td> <td>Une minute</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>Pavillon de classe affalé</td> <td>Un</td> <td>Signal de départ</td> </tr> </tbody> </table> <p>15.2 La ligne de départ est entre le mât du bateau Start et la bouée cylindrique bleue</p> <p>15.3 Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ durant la procédure de départ des autres courses</p> <p>15.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ est classé DNS par le CC « sans instruction ». Ceci modifie les RCV A4 et A5</p> <p>15.5 Le comité de course a l'intention de donner les procédures de départ des classes dans l'ordre suivant : 1. « Multicoques », 2 « Dériveurs », 3. « Lestés, dériveurs lestés »</p> <p>15.6 Lorsqu'une série Multicoques ou Lestés, dériveurs lestés, compte moins de 5 bateaux au départ, les 2 séries partent en même temps</p> <p>15.7 Rappel général : La série rappelée repart en dernier, avec un temps d'attente de 5 minutes entre le moment du départ la série précédente et sa nouvelle procédure de départ</p> <p>16. Arrivée</p> <p>16.1 Entre le bateau Start et la bouée cylindrique bleue</p>	Minute avant le signal de départ	Signal visuel	Signal sonore	Signification	5	Pavillon de classe	Un	Signal d'avertissement	4	Pavillon P, I, Z, Z et I, U ou noir	Un	Signal préparatoire	1	Pavillon préparatoire affalé	Un long	Une minute	0	Pavillon de classe affalé	Un	Signal de départ
Minute avant le signal de départ	Signal visuel	Signal sonore	Signification																		
5	Pavillon de classe	Un	Signal d'avertissement																		
4	Pavillon P, I, Z, Z et I, U ou noir	Un	Signal préparatoire																		
1	Pavillon préparatoire affalé	Un long	Une minute																		
0	Pavillon de classe affalé	Un	Signal de départ																		

17. Système de pénalité	17.1 La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour
18. Réclamations et demandes de réparation.	18.1 Fairplay 18.2 Toute réclamation doit être adressée par écrit au comité de course du CNTY.
19. Classement	19.1 Le classement se fait sur la base du temps compensé par le Yardstick 2017 édité par Swiss Sailing 19.2 Système de points à minima (RCV A.4), la régata se court sur 3 manches au maximum
20. Bateaux officiels	20.1 Les bateaux du CC fonctionnent comme bateaux sécurité
21. Décharge de responsabilité	21.1 Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la RCV 4, décision de courir. 21.2 L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.
22. Assurance	22.1 Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile
23. Evacuation des détritrus	23.1 Un concurrent ne doit pas jeter de détritrus dans l'eau. Règle 55. Les détritrus doivent être déposés à terre dans les containers prévus à cet effet ou peuvent être placés à bord des bateaux d'assistance ou officiels.
24. Droit à l'image	24.1 En participant aux régates du CNTY, un concurrent accorde automatiquement et sans compensation d'aucune sorte, au CNTY, le droit permanent de produire, d'utiliser et de montrer, à leur discrétion, dans toutes diffusions relatives au CNTY, toutes images de lui-même ou de son bateau

Le Comité de Course

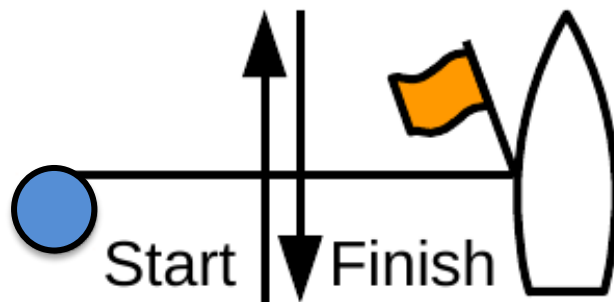
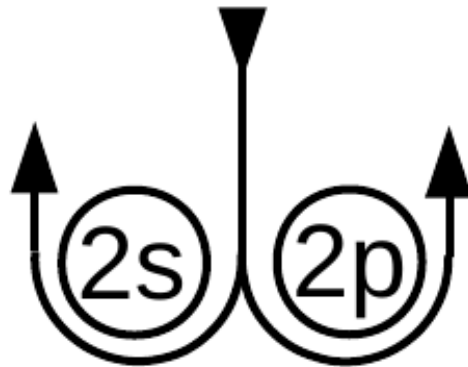
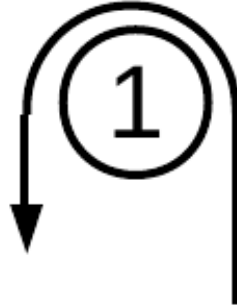
Nicolas BELLON

Annexe 1 zone de parcours



Annexe 2 parcours L

L



Annexe 3 parcours TL

